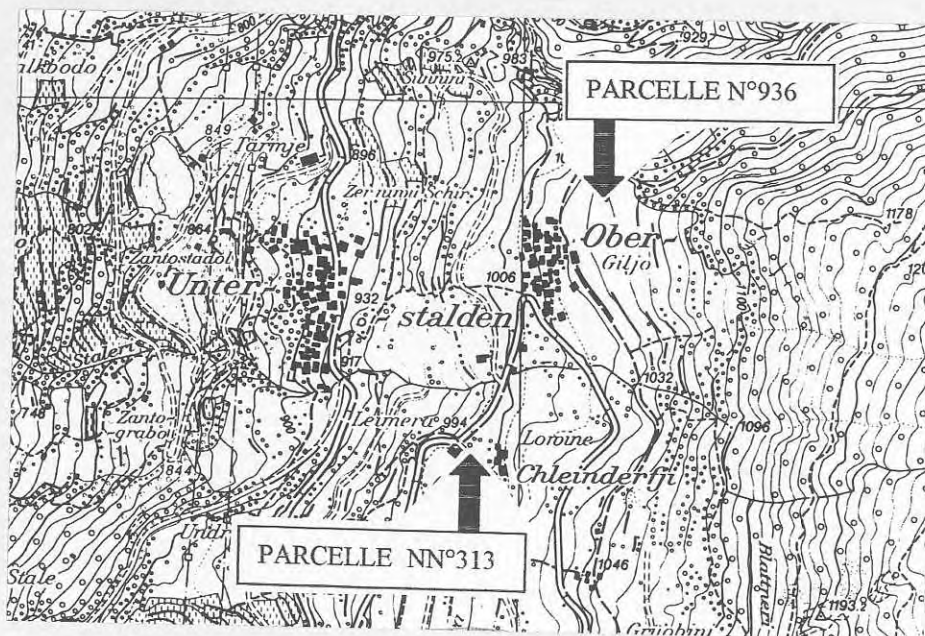


RAPPORT DE FOUILLE

**SONDAGES DE CONTRÔLE
 OBERSTALDEN**

1-2 Octobre 1998

- I. "CHLEINDERFJI" : parcelle n°313
- II. "GILJO" : parcelle n° 936



AVANT-PROPOS

Sur mandat de l'archéologue cantonal, monsieur F. Wiblé, plusieurs sondages de contrôle ont été effectués au début octobre 1998 près du village d'Oberstalden, sur le territoire de la commune de Visperterminen.

Ces travaux ont été motivés par deux nouveaux projets de construction touchant des parcelles qui, étant donné la proximité du site mis en évidence au cours des campagnes de fouilles 1995-1996 et la découverte ancienne de sépultures au bas du plateau d'Oberstalden, présentaient une forte potentialité archéologique.

Les travaux ont été confiés au bureau d'archéologie TERA Sàrl, à Sion, qui reçut mandat d'effectuer les contrôles d'usage afin de déterminer l'existence ou non de vestiges archéologiques à l'emplacement des constructions prévues.

Ces travaux furent étalés sur deux jours (1^{er} et 2 octobre 1998). Le premier fut consacré à l'implantation et au creusement des sondages, le second au relevé schématique et rapide des profils qui s'avéraient pertinents. Les travaux d'excavation ont été effectués par l'entreprise de Visperterminen *Stoffel Joseph Bauunternehmung*, avec une machine de type "araignée" équipée d'un godet adéquat.

Le premier projet de construction, mis à l'enquête en date du 4 août 1998, concerne la parcelle n° 313, propriété de Heinz et Claudia Zimmermann-Constantin, domiciliés à Ried-Brig. Cette parcelle est située en contrebas du plateau d'Oberstalden, en limite nord du hameau nommé *Chleinderfji* et à proximité directe de la parcelle n°322, où plusieurs sépultures avaient été mises au jour à l'occasion de découvertes anciennes.

Le second concerne la parcelle n°936, propriété de monsieur Adolar Zimmermann, domicilié à Visperterminen. Cette parcelle est située au lieu-dit *Giljo*, en amont du village d'Oberstalden, qu'elle domine de plusieurs dizaines de mètres. Elle se situe à l'intérieur du premier virage en épingle à cheveux de la nouvelle route forestière, à proximité directe du site archéologique découvert en 1996.

L'implantation des sondages fut établie sur la base des extraits du plan parcellaire établis par le géomètre officiel (bureau Raymond Rudaz, 3930 Viège), des plans des bâtiments fournis par les bureaux d'architecte concernés¹ et des gabarits matérialisant l'emprise au sol des constructions projetées.

L'emplacement des sondages fut choisi en tenant compte de certaines contingences (exigences du propriétaire quant à l'herbage, demande expresse des architectes de ne pas entreprendre des travaux risquant de déstabiliser les futures constructions) et de certaines contraintes rencontrées sur le terrain, qui obligèrent parfois à modifier l'emplacement prévu pour certains sondages. Pour la parcelle n°936, il fut notamment nécessaire de déplacer et de biaiser légèrement la tranchée de sondage n°2 en raison de la présence de troncs d'arbre entreposés sur la parcelle (bois de coupe qui empiétait sur la surface délimitée du bâtiment). Quant à la parcelle n°313, il fallut tenir compte du réseau d'arbres du verger et des conduites souterraines existantes.

Ces contingences n'entraînèrent toutefois aucun retard et n'eurent aucune incidence particulière sur le résultat des sondages effectués.

Les sondages réalisés à *Chleinderfji*, sur la parcelle n°322, se révélèrent totalement négatifs du point de vue archéologique.

En revanche, les contrôles effectués en amont du village d'Oberstalden, au lieu-dit *Giljo*, ont permis de recouper l'extrémité d'un jeu de terrasses et ont livré les traces d'au moins trois niveaux d'occupation successifs.

¹ *Bau-Atelier Furrer+Jeiziner Architekten*, 3930 Viège pour la parcelle n°936; bureau d'architecture Imboden, 3930 Viège, pour la parcelle n°313.



PARCELLE N°936

PARCELLE NN°313

I. OBERSTALDEN 98 - "CHLEINDERFJII" PARCELLE n°313

Commune : Visperterminen.
Localité : Oberstalden.
Lieu-dit : hameau de *Chleinderfji*.
Coordonnées: CN 1288, 634 953/124 559.
Altitude : 997 m
Parcelle n° : 313 (1324 m²).
Projet : construction d'une nouvelle maison familiale (104m², 12,4m x 8,4m)
Propriétaire : Heinz et Claudia Zimmermann-Constantin, Riedgasse 9, 3911 Ried-Brig.
Constructeur: Heinz et Claudia Zimmermann-Constantin, Riedgasse 9, 3911 Ried-Brig.
Bureau d'architecte: Bau-Atelier Furrer + Jeiziner Architekten BFA, 3930 Visp.

1. SITUATION GENERALE
2. TRAVAUX EFFECTUES
3. SEQUENCE STRATIGRAPHIQUE
4. DESCRIPTION DES COUCHES
5. LISTE DU MOBILIER
6. BILAN
7. DOCUMENTATION ET MOBILIER TRANSMIS À L'ARCHEOLOGIE CANTONALE
8. ILLUSTRATIONS

1. SITUATION GÉNÉRALE (Fig. 1 et 2)

Mis à l'enquête en date du 4 août 1998, le projet de construction concerne la parcelle n°313, située à l'entrée du plateau d'Oberstalden, en contrebas du village (**Fig. 1 et 2**). Cette parcelle jouxte directement le petit hameau de *Chleinderfji* qui la borde au sud. Elle est limitée à l'ouest par la route cantonale menant à Visperterminen et, à l'est, par une impasse qui dessert la partie haute du hameau de *Chleinderfji*.

La moitié est de la parcelle (partie amont) est constituée par un talus gazonné en pente assez forte, formé, comme les sondages l'ont montré, par le modelé des dépôts morainiques tardiglaciaires sous-jacents. Cette pente, recoupée perpendiculairement par le tracé d'un ancien bisse et par la voie qui dessert la partie haute du hameau (parcelle n°319), présente une inclinaison uniforme. Elle se termine quelques mètres à l'amont de la construction projetée pour laisser place à une zone relativement plane qui occupe le centre et l'ouest de la parcelle (partie aval). C'est cette zone plane qui est en partie mise à profit pour la nouvelle construction projetée (photo **Fig. 4**).

Renseignement pris auprès du bureau d'architecte mandaté, la nouvelle construction n'entame pas le talus occupant la partie amont de la parcelle et son impact au sol sera très faible, voire pratiquement nul, du fait que le projet initial a été modifié pour que la maison soit construite de plain-pied. Dans sa dernière mouture, le projet ne possède aucune partie enterrée (absence de caves), ce qui réduit au strict minimum les travaux de terrassement à entreprendre.

2. TRAVAUX EFFECTUÉS (Fig. 3)

Dans le but de préciser l'existence ou non de vestiges archéologique sous l'emprise du bâtiment, cinq sondages ont été réalisés à l'emplacement de la future construction (sondages S1 à S5).

Ces sondages ont été orientés parallèlement à la pente, de façon à éviter toute distorsion de la séquence stratigraphique. Ceci explique le caractère légèrement désaxé des sondages S1 et S2 par rapport au bâtiment, de façon à suivre la légère incurvation de la pente à cet endroit (fermeture du talus morainique mentionné plus haut). Les sondages ont été distribués de part et d'autre des limites du bâtiment (S1 et S2 en limite sud; S3 et S4 en limite nord), ainsi qu'au centre (S5), de façon à quadriller la zone menacée.

Etant donné que l'emplacement des sondages S2, S4 et S5 ne touche que la partie plane de la parcelle, il a semblé intéressant de prolonger légèrement les sondages S1 et S3 en direction de l'amont, de façon à recouper le pied du talus mentionné plus haut, au cas où des vestiges archéologiques auraient été adossés à la pente de l'ensellure.

Vu la simplicité et l'uniformité de la séquence stratigraphique rencontrée et le caractère totalement négatif des sondages d'un point de vue archéologique, il fut décidé de ne pas procéder à un relevé systématique des profils. Toutefois, des relevés schématiques furent rapidement entrepris, afin d'illustrer la genèse de la formation du versant dans cette partie du plateau. Ces relevés synthétiques sont présentés plus loin, au paragraphe 4 (**Fig. 5**). Il s'agit des vues sud des quatre principaux sondages réalisés. Etant donné sa faible profondeur et le caractère identique de la séquence observée, le sondage S5 n'a fait l'objet d'aucun relevé.

3. SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE (Fig. 5)

Les cinq sondages effectués dans le périmètre du futur bâtiment ont tous livré la même séquence stratigraphique malgré l'épaisseur variable de certaines couches d'un sondage à l'autre. Cette séquence est entièrement et exclusivement naturelle; Aucun indice d'une quelconque occupation anthropique n'a été découvert dans la zone du futur bâtiment projeté.

- 1) La surface actuelle du terrain (occupée en partie par un verger) est constituée d'une mince couche de terre végétale ①, dont l'épaisseur relativement régulière ne varie guère entre le talus et le replat de la zone. Elle mesure 10 cm d'épaisseur dans les sondages S1, S2, S4 et S5 et n'atteint une vingtaine de centimètres qu'au niveau du sondage S3. Ce maigre humus paraît s'être formé très lentement, au cours des siècles de l'activité humaine, essentiellement par l'apport de limon et de sables provenant des bisses d'irrigation.
- 2) Sous ce maigre tapis de terre végétale, nous trouvons des colluvions de pente, figurées par des hachures sur les profils schématiques reconstitués (couche ②). Vu leur composition, leur aspect et leur caractère hétérogènes, ces colluvions résultent manifestement d'une lente érosion du versant au cours des millénaires qui séparent le retrait glaciaire du début de l'activité humaine. Elles sont constituées d'éléments divers entraînés vers le bas du versant sous l'effet de la gravité, qui sont venus s'accumuler sur le plateau en recouvrant les dépôts tardiglaciaires sous-jacents. Peu importante dans les sondages S1, S2 et S4, leur épaisseur augmente considérablement au point d'inflexion de la pente dans le sondage S3, comme si ces colluvions avaient comblé une petite dépression naturelle, en la gommant de la topographie du plateau.
- 3) Les colluvions ② scellent directement, et sans transition, les dépôts morainiques tardiglaciaires ③ laissés par le retrait des glaciers des vallées de Saas et de St-Nicolas. Ces dépôts contrastent fortement avec les colluvions, tant par leur coloration jaunâtre que par leur granulométrie (matrice sablo-gravillonneuse). Ces dépôts contiennent de nombreux galets, ainsi que des blocs de toute taille et de toute nature, pris en suspension dans la gangue morainique. Par endroit, leur coloration générale jaunâtre prend une tonalité plus rosâtre, notamment au niveau du sondage S3.

Etant donné le faible impact au sol du bâtiment projeté (vu le caractère relativement plan du périmètre délimité par l'emprise du bâtiment) et la faible profondeur des fondations prévues, nous n'avons pas cherché à approfondir les sondages pour tenter de trouver le *bed-rock*. Par acquis de conscience, et malgré les résultats absolument identiques enregistrés dans les quatre premiers sondages, un cinquième sondage fut effectué au centre du périmètre menacé. Il a livré les mêmes résultats et, de ce fait, n'a fait fait l'objet d'aucun relevé.

4. DESCRIPTION DES COUCHES (Fig. 5)

La séquence observée est la suivante, de haut en bas et dans l'ordre croissant des numéros des couches figurées sur les profils schématiques de la **Fig. 5**:

- ① sédiment limono-graveleux, brun-foncé, humifère, homogène = terre végétale (humus naturel) résultant de l'arrosage des bisses et de l'engraissement des prairies (fumage).
- ② sédiment gravelo-limoneux, gris-brun, gravillonneux, rares petits schistes, hétérogène = colluvions de pente résultants de l'érosion progressive du versant dominant le plateau.

③ sédiment sablo-limoneux, beige-jaunâtre à jaune-rosâtre, graveleux, galets et blocs de toutes tailles en suspension dans la matrice = dépôts morainiques tardiglaciaires abandonnés par le retrait des glaciers.

5. MOBILIER

Le peu de mobilier découvert dans les sondages provient uniquement de la couche n°1 (terre végétale) et provient presque exclusivement du sondage S1.

Sachet N° :	Mobilier :	Provenance :
1	Faune + nodules d'argile	Sondage S1 : couche <input type="checkbox"/>
2	Faune	Sondage S1 : couche <input type="checkbox"/>
3	Céramique	Sondage S1 : couche <input type="checkbox"/>
4	Faune	Sondage S3 : couche <input type="checkbox"/>

6. BILAN

Les sondages réalisés n'ayant aucun indice d'une quelconque occupation archéologique du versant, on peut affirmer qu'il n'existe aucun réseau de terrasse, ni aucun établissement anthropique à l'emplacement de la construction projetée.

Toutefois, étant donné la relative proximité de la parcelle n°322, située seulement 30 m au sud-ouest de la parcelle concernée, on ne peut totalement exclure l'éventualité, peu probable, de l'existence de quelques sépultures isolées qui auraient échappé au maillage des sondages.

7. DOCUMENTATION ET MOBILIER TRANSMIS À L'ARCHEOLOGIE CANTONALE :

- a) plan de situation extrait du parcellaire, avec implantation de la construction prévue, échelle 1:500.
- b) profils schématiques des sondages S1, S2, S3 et S4, montrant la séquence stratigraphique, échelle 1:50.
- c) coupe transversale A - A du bâtiment.
- d) 3 diapositives illustrant les travaux de sondage effectués sur la parcelle n°313 (conditionnées dans une fourre plastifiée regroupant les diapositives effectuées au cours des travaux de sondage).
- e) 1 minigrip contenant le mobilier trouvé en fouille (conditionné dans un carton avec le mobilier provenant des travaux de sondage effectués sur la parcelle n°936).

Documentation et mobilier transmis à l'Archéologie cantonale en janvier 1999.

Bureau d'Archéologie TERA Sàrl, Sion
Jean-Christophe Moret

8. ILLUSTRATIONS

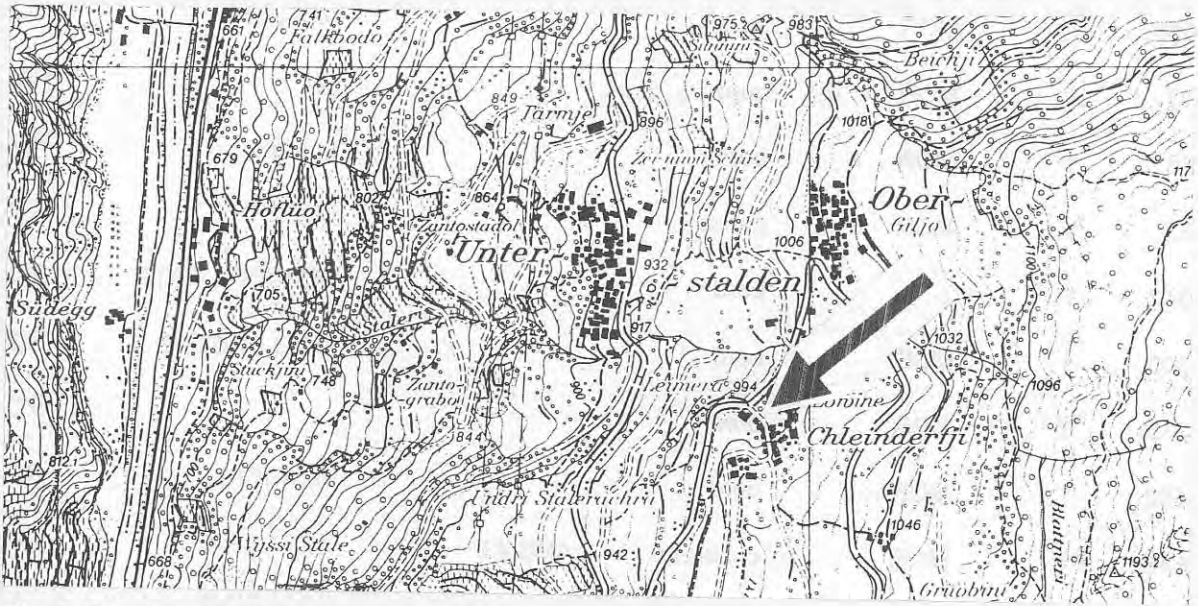


Fig. 1. Situation générale du hameau de Chleinderfji. Echelle 1 : 10'000.

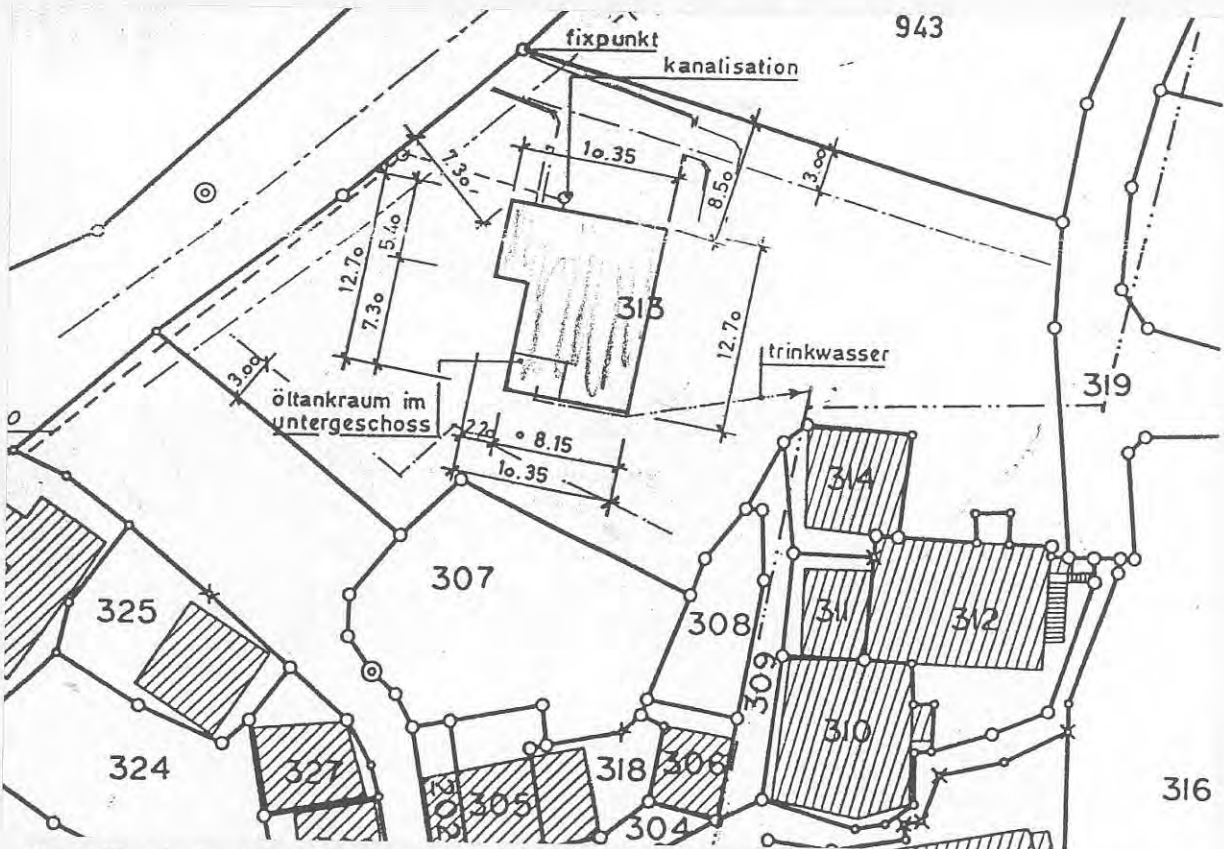


Fig. 2. Plan de situation de la parcelle n°313 avec emprise au sol du bâtiment projeté. Echelle 1 : 500.

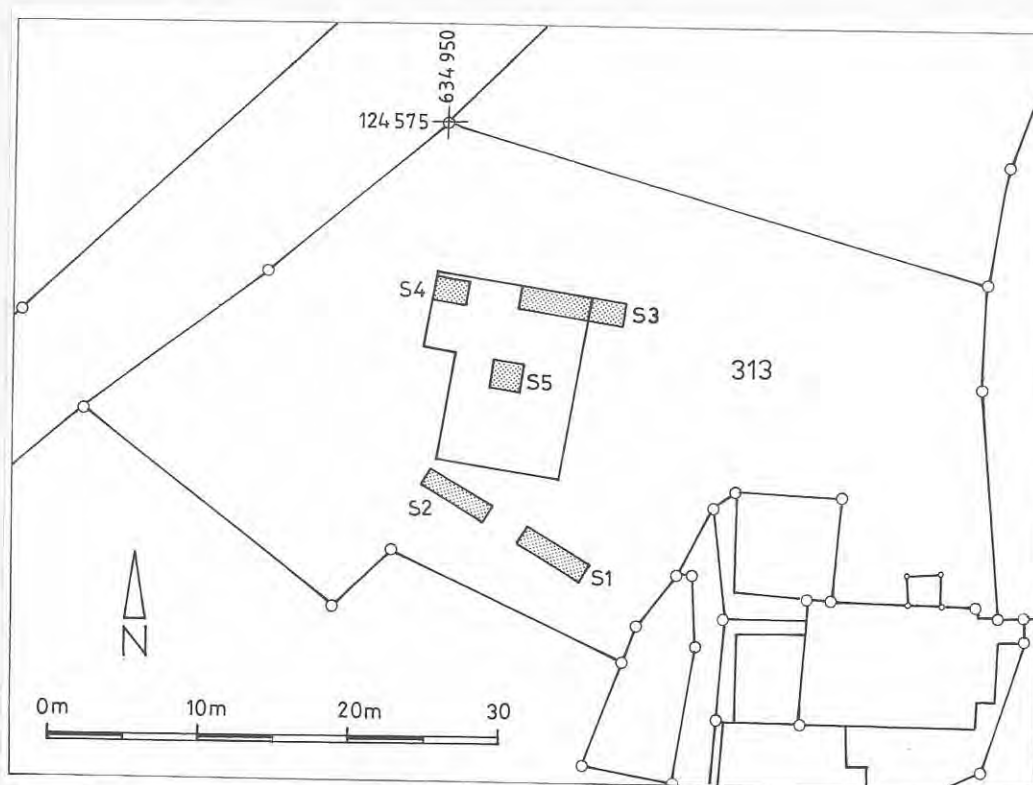


Fig. 3. Plan de situation des sondages effectués sur la parcelle n°313 en octobre 1998. Echelle 1 :500

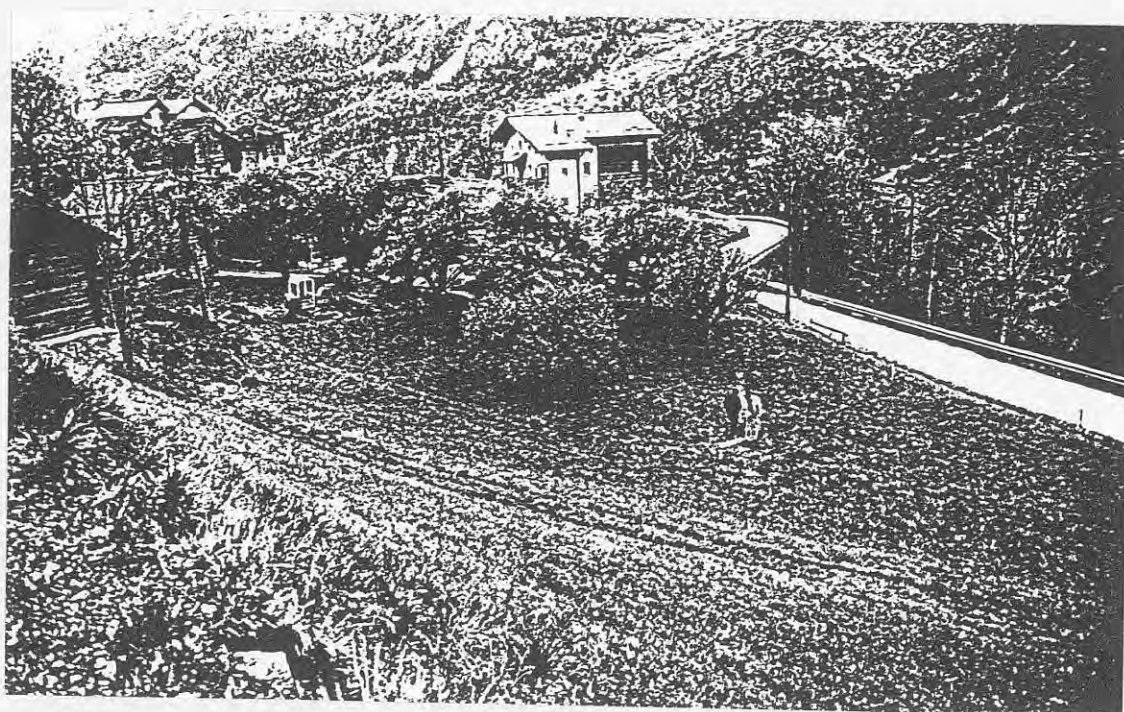


Fig 4. Photographie illustrant l'état de la parcelle n°313 avant le début des sondages.

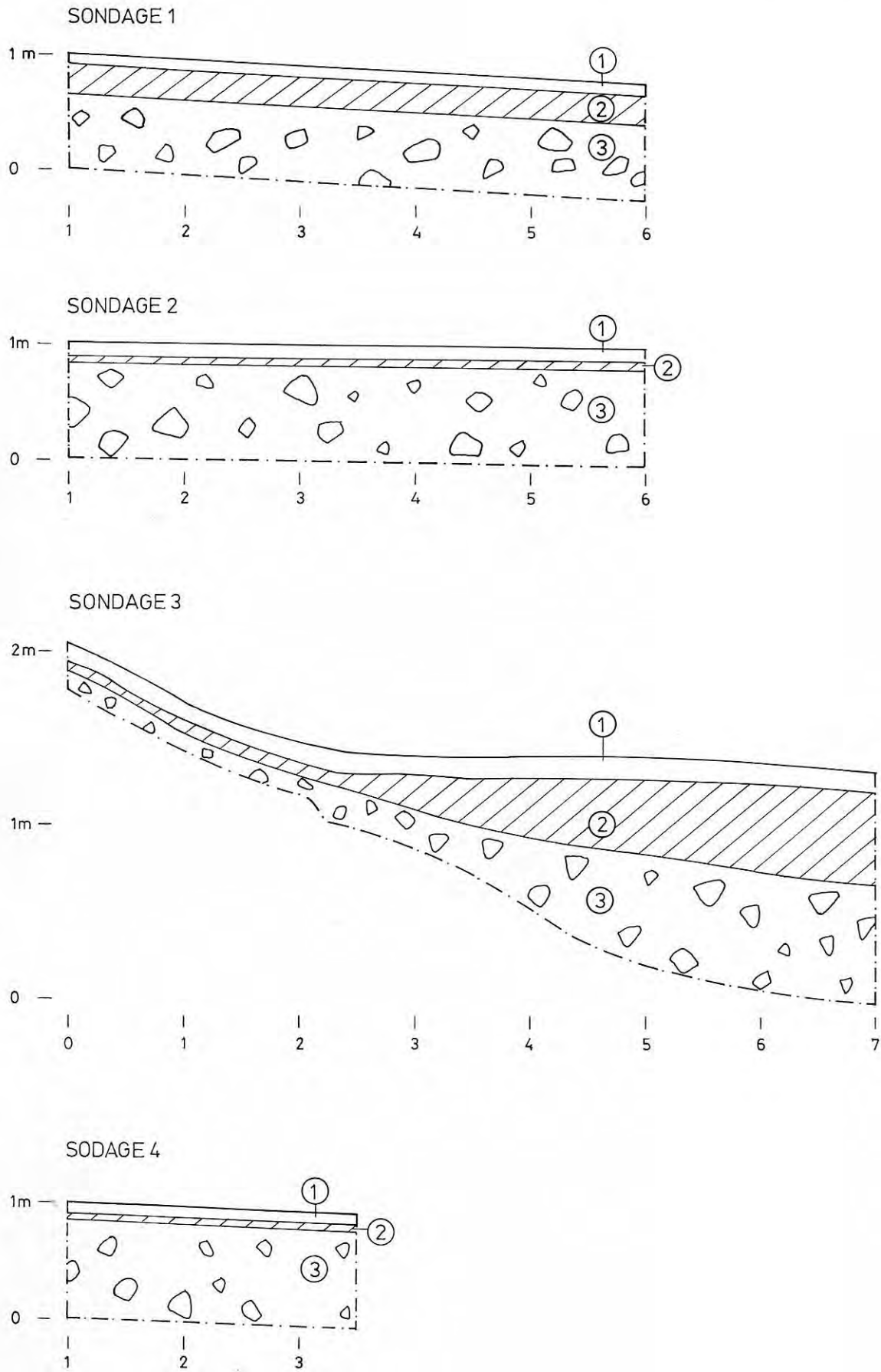


Fig. 5. Coupes est-ouest, vue sud, des sondages S1, S2, S3, S4, illustrant la séquence observée.

II. OBERSTALDEN 98 "GILJO" Parcelle n° 936

Commune : Visperterminen.
Localité : Oberstalden.
Lieu-dit : *Giljo*.
Coordonnées: CN 1288, 635 125/124 860.
Altitude : 1041 m
Parcelle n° : 936 (1324 m²).
Projet : construction d'une nouvelle maison familiale (98,5m², 11,2m x 8,8m)
Propriétaire : Adolar Zimmermann, 3932 Oberstalden.
Bureau d'architecte: Architekturbüro Robert Imboden, Seewjinenstrasse 1, 3930 Visp.
Mobilier archéologique: céramique, faune.

1. SITUATION GÉNÉRALE

2. TRAVAUX EFFECTUÉS

3. DESCRIPTION ET INTERPRETATION DE LA SEQUENCE STRATIGRAPHIQUE OBSERVEE EN TRANCHEE 2

4. OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

- Tranchée 1
- Tranchée 2
- Tranchée 3

5. MOBILIER

6. BILAN

7- DOCUMENTATION ET MOBILIER TRANSMIS À L'ARCHEOLOGIE CANTONALE

8. FIGURES, ILLUSTRATIONS ET PLANS

1. SITUATION GÉNÉRALE (Fig. 1)

La parcelle n°936 est située au lieu-dit "Giljo", au-dessus du village d'Oberstalden, qu'elle domine de plusieurs dizaines de mètres. Elle est comprise à l'intérieur du premier virage de la nouvelle route forestière, qui la borde à l'ouest, au nord et au sud. _

Le terrain est occupé par une prairie naturelle qui a dû servir autrefois de pâturage; la pente, régulière et uniforme, présente une inclinaison moyenne d'environ 45 % et ne comporte aucune anomalie ni aucun accident de terrain particuliers.

2. TRAVAUX EFFECTUÉS (Fig. 1)

Afin de contrôler l'existence ou non d'éventuels vestiges archéologiques sous l'emprise du bâtiment planifié, trois sondages ont été réalisés le 1^{er} octobre 1998 à l'emplacement de la future construction. Ils comprennent deux longues tranchées orientées dans le sens de la pente (Tr 1 et Tr 2), distantes de 10 m l'une de l'autre, et un petit sondage complémentaire, de forme quadrangulaire, implanté à l'intérieur du périmètre menacé (Tr 3).

L'implantation des sondages a été effectuée sur la base du piquetage installé par le géomètre officiel pour délimiter le périmètre de la nouvelle construction. Les sondages ont été effectués dans l'ordre de numérotation des tranchées.

TRANCHEE 1 (Tr 1):

Pour des raisons de stabilité du futur bâtiment, et à la demande expresse du bureau d'architecture concerné par le projet, la *Tranchée 1* (Tr1) a été établie légèrement en dehors de l'emprise de la construction, parallèlement à la limite nord de celle-ci. Il était initialement prévu de la prolonger vers l'aval jusqu'à la route forestière, mais sa longueur fut réduite au cours des travaux en raison du caractère absolument négatif des résultats obtenus lors de l'excavation.

TRANCHEE 2 (Tr 2):

Le tracé de la Tranchée 2 (Tr 2) a du être raccourci et légèrement biaisé par rapport à ce qui avait été originellement planifié, en raison des contraintes imprévues rencontrées sur le terrain (billons débardés empiétant sur le périmètre du bâtiment). Ceci explique son orientation légèrement désaxée par rapport à la direction générale de la pente du versant et le fait qu'elle ne soit pas absolument parallèle au tracé de la Tranchée 1. Telle qu'elle a été réalisée, la Tranchée 2 mesure 9 m de longueur pour une largeur moyenne de 1,2 m.

TRANCHEE 3 (Tr 3):

La Tranchée 3 est un simple sondage destiné à compléter les informations fournies par la Tranchée 2. Il visait à confirmer l'orientation et la fermeture de l'effet de cuvette mis en évidence lors du creusement de la Tranchée 2, et, surtout, à déterminer dans quelle direction se développent les terrasses découvertes.

3. DESCRIPTION ET INTERPRÉTATION DE LA SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE OBSERVÉE EN TRANCHEE 2 (PROFILS "A" ET "B", Fig. 2 et 3)

La comparaison des coupes de la Tr 2 montre que la plupart des couches se retrouvent de part et d'autre du sondage, dans les profils "A" (Fig. 2) et "B" (Fig. 3). Aussi leur numérotation a été corrélée, de façon à faciliter la lecture de la séquence stratigraphique:

Celle-ci est constituée des éléments suivants, décrits du haut vers le bas, du plus récent au plus ancien, dans l'ordre des numéros figurés sur les Fig. 2 et 3:

- 1) limon gravillonneux, brun foncé, peu graveleux, humique et organique. Absence de mobilier.

Interprétation: terre végétale = humus constituant le niveau actuel de la prairie, résultant de la fumure et de l'engraissement progressif du terrain: activité pastorale moderne.

- 2) gravelo-limoneux, matrice gravillonneuse mal lavée et mal triée, gris ardoisé, foncé, sombre, meuble, hétérogène, contenant de petits débris de schistes ardoisés manifestement arrachés au bed-rock.

Interprétation: dépôt torrentiel de pente résultant d'une érosion intensive de la partie du versant située à l'amont du site (mode de dépôt rapide, de type chenal).

- 3) limon graveleux, assez fin, gris-beige, meuble, contenant un grand nombre d'ossements et d'esquilles osseuses, rares nodules de céramique roulées et très fortement érodées, s'effritant au toucher, rares nodules de charbon de bois en suspension dans la couche.

Interprétation: lessivage d'un niveau d'occupation très diffus et fortement érodé, correspondant à une occupation très lâche du versant.

- 4) petits schistes et graviers grossiers, matrice gravelo-limoneuse, caillouteux, brun grisâtre, sans trace de contamination anthropique.

Interprétation: colluvions grossières résultant de l'érosion active du versant, intercalées entre les niveaux anthropiques ③ et ⑤/⑥,

- 5) Limon argileux légèrement gras, beige jaunâtre, fortement induré par endroit, avec traces diffuses de rubéfaction localisées, ossements (faune), céramique grossière à gros dégraissant.

Interprétation: rechapage (sol en terre battue?) matérialisant un réaménagement du niveau de circulation de la terrasse "A"

= **Deuxième Etat de la terrasse "A"** (fortement érodé, rubéfié).

- 6) matrice gravelo-limoneuse, brun à brun orangé, de composition très hétérogène, constituée par un mélange de sédiment rubéfié colluvionné, pris en suspension dans la couche, rares petits schistes, nodules de charbon de bois en suspension dans la couche, fragments de torchis cuits, céramique, faune, esquilles.

Interprétation: Lessivage du niveau d'occupation sous-jacent n° ⑤ sous l'effet du ruissellement de pente, regroupant à la fois la dernière occupation de la Terrasse "A" et son niveau d'abandon.

- 7) Cuvette creusée dans les niveaux sous jacents ⑧ et ⑨, au pied du talus amont de la Terrasse "A". Le fond de la structure est tapissé de petits schistes, dont certains portent les traces d'une intense rubéfaction. La dépression est comblée et scellée par un sédiment limoneux, fortement rubéfié, beige orangé, pulvérulent et hétérogène, tâches charbonneuses noirâtres, fragments de torchis indurés, nodules de charbons de bois, céramique, faune, petits schistes.

Interprétation: Fossé de drainage installé au pied du talus amont de la Terrasse "A", destiné à assainir celle-ci et à la protéger des phénomènes de ruissellement. La structure, comblée lors du réaménagement de la terrasse (rechapage c. ⑤) matérialise un **Premier Etat de la Terrasse "A"**. Elle paraît être associée, vu le caractère fortement rubéfié du sédiment, à un niveau d'habitat incendié (torchis cuits avec négatifs de clayonnage).

- 8) Gravelo-limoneux, nombreux graviers grossiers, gris brunâtre, petits schistes épars pris en suspension dans la couche, hétérogène.

Interprétation: colluvions de pente grossières résultant de l'érosion active du versant. Scelle un replat (situé à l'interface entre les couches □ et □) correspondant probablement à une terrasse fossile.

- 9) Nombreux blocs de schiste de tailles diverses + graviers grossiers pris dans une matrice limono-gravillonneuse fine, brun-beige, hétérogène.

Interprétation: éboulement ou coulée boueuse comblant un effet de cuvette important (terrasse naturelle ou anthropique ?).

- 10) Gravelo-limoneux, très gravillonneux, gris foncé, constitué presque exclusivement de débris de schistes ardoisés, très feuilletés et pailletés.

Interprétation: colluvions de pente très grossières résultant d'une érosion ancienne et intensive du bed-rock.

- 11) Schiste pourri, feuilleté, brisé et fortement délité, gris noirâtre, homogène.

Interprétation: surface du bed-rock pourrie, délitée et fortement fragilisée sous l'effet conjugué de l'abrasion glaciaire et de l'érosion.

- 12) Schiste ardoisé gris noirâtre, dur, compact, résistant à la pioche, non délité = bed-rock en place

- 13) **13A** : partie supérieure de la couche 13.
Limono-graveleux, brun-rouge à orangé, rubéfié, schistes brûlés, nodules de charbon

Interprétation : démolition incendiée sur le talus amont de la terrasse B

13B : partie inférieure de la couche 13.
Idem c. 13A, mais plus limoneux et plus argileux, beige jaunâtre, nodules d'argiles cuites

Interprétation : démolition de paroi légère incendiée ?

- 14) Gravelo-limoneux, grisâtre, hétérogène.

Interprétation : remblai ou recharge sur le talus amont de la terrasse B ?

4. OBSERVATION ARCHÉOLOGIQUES

TRANCHEE 1 (Tr 1) Fig. 1

La Tranchée 1 s'est très rapidement révélée totalement négative d'un point de vue archéologique. Sous une mince couche de terre végétale (humus de 15 à 20 cm d'épaisseur moyenne), la pelle mécanique n'a rencontré que des débris schisteux résultant de l'érosion naturelle du *bed-rock* (débris ardoisé gris foncé à noirâtre, pailletés et très feuillés) en tous points identiques à la couche ⑩ figurée dans les profils de la Tranchée 2.

Par acquis de conscience, la tranchée a toutefois été prolongée vers l'aval sur plus de 6 m de longueur, sans rencontrer autre chose que ces débris ardoisés et le *bed-rock*. Les travaux de terrassement n'ont livré aucun vestige ni aucun mobilier attestant une quelconque occupation anthropique à cet endroit.

TRANCHEE 2 (Tr 2) Fig. 2 et 3

Au contraire de la tranchée précédente, la Tranchée 2 a livré les traces d'au moins trois occupations successives certaines et des indices suggérant la possibilité d'une quatrième.

Les principaux éléments d'information fournis par la Tranchée 2 sont:

A) l'existence de deux terrasses anciennes étagées dans la pente (terrasses A et B, **Fig. 1 à 3**), qui semblent se refermer rapidement au nord de la tranchée et qui présentent deux niveaux d'occupations distincts (couches n° ③ et ⑥).

B) l'existence d'un effet de cuvette sous jacent, antérieur à ce jeu de terrasses, qui pourrait éventuellement correspondre à une occupation plus ancienne du versant. Faute de critères déterminants (absence de mobilier et de structure) il est malheureusement impossible, sur la seule base des travaux effectués, de déterminer le caractère naturel ou artificiel de cette anomalie. Elle peut aussi bien correspondre à une ensellure naturelle que matérialiser un nivellement anthropique.

C) l'existence, sous les premières colluvions supérieures, d'une occupation diffuse et peu dense du versant, matérialisée par de nombreux os (faune) et par quelques minuscules nodules de céramique très érodées et très friables, qui font plutôt penser à un niveau de lessivage (mobilier roulé, couche □ + base de la couche □).

A. Le jeu de terrasses anciennes

Comme le montrent les profils stratigraphiques A et B (**Fig. 2 et 3**), ces terrasses sont matérialisées par un talus amont court mais bien marqué, caractérisé par une pente assez forte qui recoupe brutalement les couches sous-jacentes.

Seule la terrasse supérieure (terrasse A) paraît traverser le sondage. La terrasse inférieure (terrasse B) n'est en effet visible que dans la vue sud (Profil A, **Fig 2**), ce qui laisse supposer qu'elle se termine sous le tracé de la tranchée. Les observations faites en plan au cours du creusement vont également dans ce sens : à l'emplacement de la terrasse B, nous avons observé une constante différence entre la partie gauche et la partie droite de la tranchée, comme si le tracé de celle-ci avait été implantée sur le retour d'une terrasse ; la couche de sédiment rubéfié qui scelle et comble partiellement la dépression de la terrasse B n'a été retrouvée que sur la moitié droite de la largeur de la tranchée ; l'autre moitié était occupée par une brusque remontée du sédiment encaissant, qui explique l'effet de cuvette observé lors des décapages en plan.

Quant à la terrasse A, si elle traverse effectivement le sondage, la comparaison des deux profils semble indiquer qu'elle s'infléchit et tend à se rétrécir au niveau de la coupe B, comme si nous étions proche de son point de fermeture. Cette impression a été pleinement confirmée par le creusement de la tranchée Tr3, qui n'a recoupé

aucun niveau de terrasse. Il faut en conclure que le jeu de terrasses mis en évidence se ferme effectivement entre la tranchée Tr2 et la tranchée Tr3 (cf. **Fig. 1**).

Du point de vue de l'aménagement général des terrasses, seule la terrasse supérieure (terrasse A) présente un effet de cuvette au pied du talus amont. Visible dans les deux profils (**Fig. 2 et 3**), cette dépression, peu profonde, est tapissée de petits schistes (concentration de petits blocs) qui font penser à une structure de drainage (aménagement d'un petit fossé de drainage destiné à assainir et à protéger le replat de la terrasse contre les effets de ruissellement du talus amont ?).

L'observation des coupes montre que ce drain suit l'infléchissement de la terrasse et de son talus. Bien marqué dans le profil A, il tend à s'estomper et à s'adoucir au niveau du profil B. Les interstices entre les schistes sont colmatés par un limon sableux et pulvérulent, fortement contaminé par des éléments anthropiques (rubéfaction, nodules de charbon, faune, etc.) ; il semble indiquer un comblement progressif de la structure sous l'effet du ruissellement (couche □, **Fig. 2 et 3**).

Ce drain, contemporain du creusement de la terrasse, ne semble fonctionner que durant le *1^{er} Etat de la terrasse A*. Progressivement comblé, il est en effet scellé par un liséré d'argile grasse, beige-jaune, que nous interprétons comme l'aménagement d'un sol en terre battue associé à une réfection de la terrasse (*2^e Etat de la terrasse*). Ce niveau de circulation (couche □, **Fig. 2 et 3**) a livré de la faune et de la céramique. Il est scellé par un niveau de démolition contaminé par des traces de rubéfaction et des taches charbonneuses, qui a également livré du mobilier (couche □, **Fig. 2 et 3**).

L'homogénéité et la ressemblance du faciès du mobilier récolté sur les terrasses A et B, ainsi que les diverses observations effectuées au cours des travaux, semblent indiquer que les deux terrasses sont contemporaines l'une de l'autre et qu'elles ont probablement fonctionné ensemble.

Le mobilier récolté lors de la rectification des coupes présente un faciès nettement protohistorique. Les caractéristiques de la céramique nous amènent à proposer une datation précoce pour ce jeu de terrasse (probablement Bronze final - Hallstatt).

B) L'effet de cuvette sous-jacent :

Dans les deux profils A et B (**Fig. 2 et 3**), on observe un effet de cuvette sous la terrasse A, à l'aplomb de celle-ci.

Dans le profil A, il est matérialisé par un replat légèrement déprimé à la surface de la couche □, qu'il semble entailler ou recouper.

Dans le profil B, l'effet de cuvette est beaucoup plus marqué et présente l'aspect d'une dépression creusée à la surface des dépôts □.

Dans les deux cas, la dépression paraît recouper ou entailler les dépôts sous-jacents et interrompre le profil naturel de la pente, si bien qu'on est en droit de se demander s'il ne s'agirait pas d'un replat de terrasse plus ancien, taluté dans la pente du versant.

Cet effet de cuvette est séparé de la terrasse A par un dépôt de pente important (colluvions □) qui semble marquer une rupture spatiale et chronologique nette entre le comblement de la dépression et l'aménagement de la terrasse A. Les travaux de contrôle n'ont malheureusement fourni aucun élément de réponse quant à la nature de cette dépression (absence de mobilier), si bien qu'un doute subsiste quant à sa genèse :

- soit il s'agit d'une terrasse naturelle liée au mode de dépôt des phénomènes de pente
- soit il s'agit d'une terrasse anthropique antérieure à l'aménagement de la terrasse A, qui marquerait une occupation plus ancienne du versant.

L'effet de cuvette et le jeu de terrasses paraissent d'ailleurs avoir profité de l'existence d'une petite ensellure naturelle correspondant à une rupture de pente du versant. Cette ensellure, partiellement comblée par l'important dépôt □ (**Fig. 3**), s'incurve rapidement en direction du nord-ouest, comme le montre l'importante rupture de pente recoupée par la tranchée Tr3. Nous la corrélons volontiers avec la brusque rupture de pente observée en 1996 dans le talus amont de la route forestière (STG 5, VTOS 96), qui semblerait indiquer qu'elle se prolonge au moins jusqu'à la route (cf. plan schématique **Fig. 1**).

C) Les traces d'occupation diffuse sous les colluvions supérieures

La base des colluvions de pente □ ainsi que la couche d'argile □ ont livré de nombreux ossements correspondant à de la faune, des traces de charbons de bois, ainsi que de quelques microscopiques nodules de céramiques très fragilisées. Le caractère roulé et très érodé de la céramique semble indiquer que nous sommes en présence d'un niveau de lessivage correspondant à une occupation diffuse et très lâche du versant, voire épisodique. Bien que la fouille n'ait livré aucun élément typologiquement datant, il n'est pas exclu que cette occupation sporadique, clairement postérieure à l'abandon des terrasses protohistoriques sous-jacentes, puisse être contemporaine de l'un ou l'autre des horizons d'occupation connus sur le plateau d'Oberstalden (second Age du Fer, époque romaine ou médiévale). Ce sentiment est renforcé par le fait que ce niveau anthropique est séparé de la base de la terre végétale par des colluvions de pente relativement épais (couche □) qui suggèrent une rupture temporelle. L'absence de structures et de terrasses montre toutefois que nous ne sommes pas en présence d'un habitat. L'abondance de la faune suggère plutôt un milieu ouvert, correspondant peut-être à une zone d'occupation agricole en marge de l'agglomération historique (zone de pâturages?).

5. INVENTAIRE DU MOBILIER DECOUVERT DANS LA TRANCHEE 2 (Fig. 2 et 3)

Le report des numéros sur les Fig. 2 et 3 (numéros entourés d'un carré) permet de situer exactement la position du mobilier dans les couches.

N° d'inventaire :	Altitude:	OBJET :	COUCHE N° :	PROFIL :
1	1040, 93	Argile/torchis	7	B
2	1041, 09	Faune	3	B
3	1041, 01	Céramique (6 tessons)	6	B
4	1041, 01	Céramique (1 tesson)	7	B
5	1040, 97	Pierre (lame ? rasoir ?)	7	B
6	1041, 09	Argile/torchis	3	B
7	1040, 31	Céramique (5 tessons)	6	A
8	1041, 23	Céramique (1 tesson)	6	A
9	1041, 27	Céramique (fragments d'un vase)	6	A
10	1040, 33	Céramique (10 tessons)	13A	A
11	1041, 39	Céramique (1 tesson)	2	A
12	1041, 41	Faune	4	A
13	1041, 41	Céramique (2 tessons)	4	A
14	1040, 25	Céramique (1 tesson)	13A	A
15	1040, 28	Faune	13A	A
16	1040, 25	Schiste calciné (fragments)	13A	A
17	1041, 40	Céramique (1 tesson)	4	A
18	1041, 57	Faune	2	A
19	1041, 43	Céramique (1 tesson)	4	A
20	1041, 29	Céramique (2 tessons)	6	A
21	1041, 19	Céramique (1 tesson)	7	A
22	1041, 29	Faune	6	A

6. BILAN

Les travaux de contrôles ont permis de mettre en évidence l'existence d'au moins 3 occupations anthropiques distinctes et des indices ont été relevés quant à l'existence d'un quatrième niveau potentiel.

- Les traces d'occupation les plus récentes se trouvent directement sous les colluvions supérieures. Il s'agit manifestement d'un niveau de lessivage, correspondant à une occupation lâche et diffuse du versant. Bien que non daté (absence de mobilier typologique), ce niveau pourrait être contemporain de l'habitat laténien, romain ou médiéval mis en évidence sur le plateau d'Oberstalden. L'absence de structures et l'abondance de la faune associée à ce niveau semblent indiquer un milieu ouvert, peut-être une zone de culture ou de pâturage en marge de l'habitat.
- L'occupation la plus évidente et la mieux conservée est matérialisée par un jeu de terrasses étagées dans la pente (terrasses A et B, Fig. 1 à 3) associées à des couches rubéfiées et charbonneuses. La tranchée Tr2 a recoupé l'extrémité nord de ces terrasses, qui paraissent se fermer très rapidement, comme le montre le caractère négatif des tranchées Tr1 et Tr3 effectuées plus au nord. Il semble que nous nous trouvions en limite nord d'une zone d'habitat qui se développe en direction du sud, en dehors de l'emprise du bâtiment projeté. Il est d'ailleurs possible qu'une partie des terrasses et des talus observés plus au sud en 1996, à l'occasion de l'ouverture d'une tranchée amont-aval, soient contemporaines de cette zone d'habitat (Stg 4 VT96, Fig. 1). Elles sont toutefois trop éloignées pour que nous puissions établir des corrélations certaines.

La typologie du mobilier associé à l'occupation de ces terrasses et l'absence de formes caractéristiques du second Age du Fer semble indiquer une datation haute, correspondant probablement à une fourchette comprise entre le Bronze Final et le premier Age du Fer.

La terrasse A a livré les traces d'au moins deux phases d'occupations distinctes, qui paraissent correspondre à deux états successifs de la terrasse (mobilier typologiquement semblable, absence de niveau intercalaire). Le premier est matérialisé par l'existence d'une structure de drainage, contemporaine de la création de la terrasse, qui suit l'orientation du talus amont. Progressivement comblée par le ruissellement de pente, cette structure est ensuite remplacée par l'aménagement d'un nouveau niveau de circulation, par rechapage du replat de la terrasse (2^e Etat de la terrasse).

- Des indices d'une éventuelle occupation antérieure à ce jeu de terrasse ont été relevés, sous la forme d'un replat légèrement déprimé, à l'aplomb de la terrasse supérieure. Le fait que cet effet de cuvette rompe la pente naturelle des dépôts sous jacent suggère qu'il pourrait s'agir d'une terrasse fossile très érodée. L'absence de structures et de mobilier laisse toutefois planer un doute quant au caractère anthropique ou naturel de cette dépression.

7. DOCUMENTATION ET MOBILIER TRANSMIS À L'ARCHEOLOGIE CANTONALE EN JANVIER 1999

a) DOCUMENTS GRAPHIQUES :

- plan de situation de la parcelle, échelle 1/500° (extrait du plan cadastral), avec point de référence pour les altitudes prises sur le terrain (point PP, Alt. 1040,23 m).
- plan de situation des sondages effectués, échelle 1/100° (1 feuille A3)
- plans du bâtiment en construction, à l'échelle 1/100° :
 - profils et coupes (1 feuille A3)
 - plan de masse (1 feuille A3)
- relevé stratigraphique de la coupe nord de la tranchée 2, échelle 1/10° (2 calques A3)
- relevé stratigraphique de la coupe sud de la tranchée 2, échelle 1/10° (2 calques A3)
- relevé planimétrique des couches observées dans la tranchée 3 (1 calque A3).
- relevé planimétrique montrant la fermeture de la terrasse B., échelle 1/20° (1 calque A3).

Remarque : dans la documentation de terrain, la *Tranchée 1* a été appelée "Tranchée Nord" et la *Tranchée 2* "Tranchée Sud", par référence à leur position respective par rapport au bâtiment planifié.

b) DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUES :

- Parcelle n°313 :

FILM :	DIAPOSITIVE N° :	SUJET :
BW/D13	27	Sondage S5 effectué au centre de l'emprise du bâtiment, vue sud
	28	Sondages S1 + S2
	29	Sondages S3 + S4

- Parcelle n°936 :

FILM :	DIAPOSITIVE N° :	SUJET :
BW/D13	31	Creusement de la tranchée Tr 1
	34	Tranchée Tr 2 : Profil A (partie amont)
	35	Tranchée Tr 2 : Profil A (partie aval)
BW/D14	01	Tranchée Tr 2, vue depuis l'amont
	02	Tranchée Tr 2 : Profil B (partie amont)
	04	Tranchée Tr 2 : Profil B (partie aval)
	09	Tranchée Tr 2 : Rubéfaction sur le retour du talus amont de la terrasse B
	10	Tranchée Tr 3

c) MOBILIER TROUVE EN FOUILLE :

1 carton étiqueté contenant 3 minigraps (2 minigraps pour le mobilier provenant de la parcelle n° 936 + 1 minigrap pour le mobilier provenant de la parcelle n°313)

Transmis à l'Archéologie cantonale en janvier 1999.

Bureau d'archéologie TERA Sàrl, Sion
J.-C. Moret

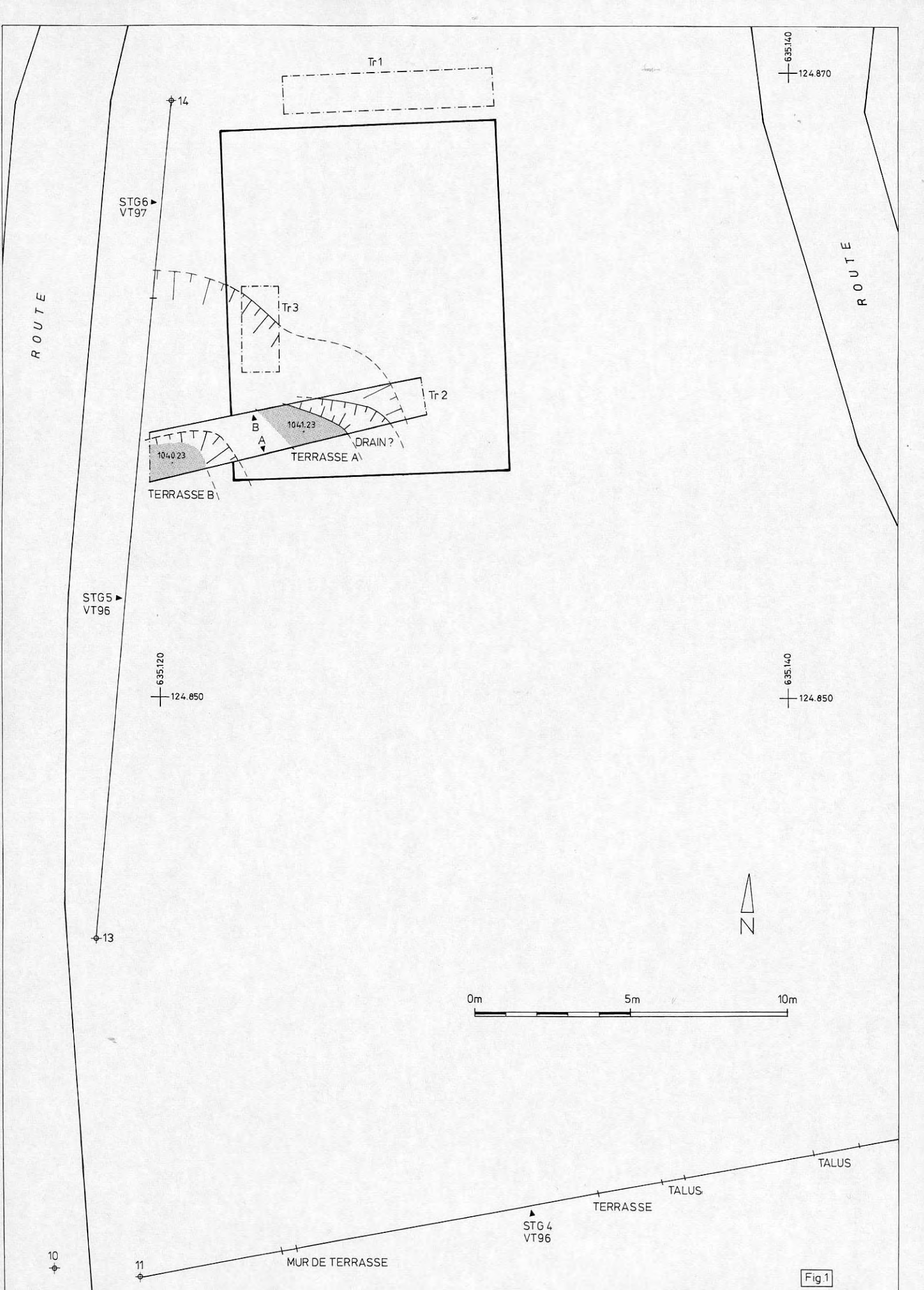
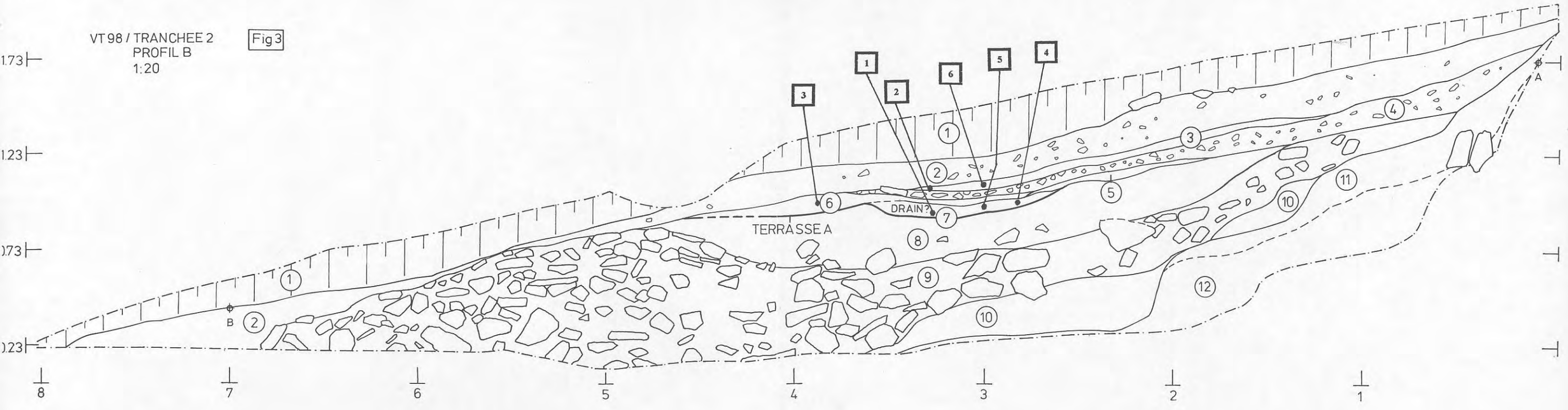


Fig.1

VT 98 / TRANCHEE 2
PROFIL B
1:20

Fig.3



VT 98 / TRANCHEE 2
PROFIL A
1:20

Fig.2

